



Retour de palmes

Des enseignants alsaciens ont renvoyé, eux aussi, leurs palmes académiques. Geste symbolique pour protester contre la politique actuelle d'éducation. Qui a suscité localement des réactions contrastées.

Tout récemment, les palmes académiques étaient de parade, à Strasbourg : une cérémonie avait été organisée à l'Inspection du Bas-Rhin pour officialiser la remise du ruban violet à ceux des 175 promus de l'année qui le souhaitent. Ironie du sort, dans le même temps, des palmes voyageaient dans le sens inverse. En moins grand nombre, certes. Mais à plus grand tapage. Une demi-douzaine d'enseignants alsaciens, dans un premier temps, ont renvoyé à leur ministre les diplômes scellant leur inscription à l'Ordre des palmes académiques.

Des gens hésitent au moment de sortir du rang

Certains de ces protestataires ont fait partie des 47 intrépides ayant accepté de publier leur nom dans Charlie-Hebdo, pour amorcer un mouvement national.

Michel Arnould est du nombre. Domicilié à La Bresse, cet ancien inspecteur de l'Éducation nationale dans le Haut-Rhin était chargé dans les années 90 de l'adaptation et de l'intégration scolaire. En retraite depuis 2000, il a envoyé sa lettre parce que, explique-t-il aujourd'hui, il ne « voulait pas qu'un silence soit interprété comme de la passivité ». Un « crève-cœur », sans doute, que ce renvoi accompagné d'une missive voulue « très argumentée » autour d'une idée forte : « La diminution de ses moyens va porter le service public à la déconsidération ».

À Merxheim, Roland Braun aussi a réexpédié son diplôme à Paris -pour la médaille, il faut payer, chose que d'aucuns n'estiment pas nécessaire. Auparavant, il avait contacté des collègues, appelés à se joindre à une action de protestation contre des mesures gouvernementales incluant désormais des primes d'objectifs pour les recteurs. Constat : « Des gens très critiques sont nettement plus hésitants lorsqu'il s'agit de sortir du rang ».

Lui-même s'était déjà fait remarquer par le refus d'obéir par exemple aux directives sur l'aide personnalisée. Une « entrée en résistance » qui lui avait valu convocation par la hiérarchie et menaces de sanction. Sans plus. À l'époque, en 2008, peut-être les palmes académiques avaient-elles pesé, au moment de régler son dossier.

Des palmes qu'aujourd'hui il considère ne plus détenir : un « soulagement, j'avais été gêné par cette distinction. Ceux qui accomplissent un travail remarquable dans leur petite classe discrète ne les obtiennent pas forcément... » De toute manière, estime de son côté Bernard Eichholtzer, enseignant à Mulhouse, « investir des moyens humains et matériels dans l'école n'est plus l'option retenue » par le ministère.

Un acte public « équivoque »

À ces renvois de palmes, aucune réaction officielle. Pour l'instant. En revanche, les réseaux amis ont fonctionné : « Des messages de collègues, d'élus locaux, tous en soutien », estime Michel Arnould. « Certains m'appellent pour me dire que c'est bien, qu'eux n'oseraient pas », poursuit Roland Braun. Les palmes académiques, dans le monde de l'enseignement, ce n'est pas rien. Et certaines interventions viennent le rappeler. Celle de Martin Bruder, par exemple. Président de l'Association des membres de l'Ordre pour le Bas-Rhin (550 membres) il martèle qu'il ne saurait être question de « breloque ». Et ce professeur de lettres retraité de la région de Sultz-sous-Forêts de prévenir qu'on ne doit pas « se servir de la médaille pour faire connaître ses états d'âme », surtout pour « un acte public équivoque ». Même sentence dans le Haut-Rhin, où le président honoraire de cette section départementale de l'Association estime que ses collègues « se trompent en protestant ainsi ». Selon Gérard Versini, cette distinction pour mérites professionnels, les récipiendaires « ne l'ont pas demandée, ni même fait savoir a priori qu'ils l'acceptaient. Ils ont été proposés par leur supérieur hiérarchique. » Et « c'est tout cela qu'ils mettent en cause en renvoyant cette décoration ». Georges Sturm, enseignant retraité depuis dix ans du côté de Wissembourg, ne s'y est pas trompé : son courrier, il l'a adressé non au ministre, mais à la rectrice de Strasbourg. Pour « récuser énergiquement l'orientation que vous acceptez de mettre en place », prévoyant notamment des primes de rendement aux recteurs. La démarche symbolique se double ainsi d'un geste nettement politique. De quoi ouvrir le débat ? Une réponse, de l'aveu de bien des signataires de courriers de renvoi, s'annonçant « illusoire ».